

Risque de canicule

Risque de canicule

Météo-France signale si un danger menace le département dans les vingt-quatre heures à venir, à l'aide de quatre couleurs (vert, jaune, orange et rouge) indiquant le niveau de vigilance nécessaire. On considère que trois jours consécutifs de chaleur le jour (30 à 35°C) associés à des températures supérieures à 18 à 20 °C la nuit relèvent de la canicule.

- Aérez exclusivement la nuit et au petit matin puis fermez portes et volets pour conserver la fraîcheur du matin
- Rafraîchissez-vous, mouillez votre corps plusieurs fois par jour (douche et brumisateur).
- Buvez fréquemment et abondamment même sans avoir soif (1,5 L à 2 L par jour sauf contre-indication médicale)
- Privilégiez des vêtements légers en coton, amples et de couleur claire portez un chapeau si vous sortez
- Évitez les boissons à forte teneur en caféine et théine (café, thé) ou très sucrées (sodas)
- Consommez des fruits (agrumes, pastèques...) et des crudités (concombres, tomates...) gorgés d'eau
- Ne consommez pas d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes 11h-16h
- Inquiétez-vous de la situation de votre voisin surtout s'il s'agit d'une personne âgée ou fragile
- → Pour en savoir plus : http://social-sante.gouv.fr/ sante-et-environnement/risques-climatiques





Bon à savoir

PENSEZ À VOUS FAIRE CONNAÎTRE EN MAIRIE

Service population 01 49 61 33 33 ag.etatcivil@ville-ablonsurseine.fr

Si vous êtes:

- Âgé, isolé ou si vous avez des difficultés de mobilité
 - En situation de handicap (moteur, visuel, auditif)
- Médicalement assisté par un appareillage (IRC, dialyse…)
- → Inscrivez-vous sur la liste confidentielle. En cas de déclenchement d'une alerte, des agents municipaux prendront de vos nouvelles afin d'organiser d'éventuels secours.